

# CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2009

## COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL - CR.25.09.2009

Présents : R. DAVRIEUX, S. BLOND, JM. CREUZET, V. VALENTIN, P. MONTOYA, N. CHEVAL, G. CHEVROT, R. COURAND, P. BAY, V. FALCONE, M. SANTULLO, MA. ANGEI, A. MINJAT, ML. DEJOUX, M. GOY, JP. PEDRO, MF. CAMUS-GEOFFRAY, E. FAVROT, N. BEYNEL, L. BERTHET, F. MOUSSU-CHEMOUL, C. BON, JP. ROZAND.

Excusés : Monsieur EL ASRI

Madame SAGNARD donne pouvoir à madame VALENTIN

Madame GOY donne pouvoir à madame BLOND,

Monsieur GULLON-NEYRIN donne pouvoir à madame BON.

Secrétaire de séance : Madame CHEVAL

### **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 30 JUIN 2009**

Aucune remarque n'étant formulée, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

### **CESSION DES VOIES DU LOTISSEMENT "LES CHEVREUILS" : SIGNATURE DE L'ACTE**

A l'unanimité, le conseil municipal a autorisé monsieur le maire à signer l'acte de cession gratuite des voies du lotissement Les Chevreuils.

### **INTEGRATION DANS LE DOMAINE PUBLIC DES VOIES DU LOTISSEMENT "LES CHEVREUILS" ET DES VOIES DU PARC DE REVORCHON : MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE**

A l'unanimité, le conseil municipal a décidé d'engager la procédure d'intégration dans le domaine public communal des voies de desserte du lotissement "les chevreuils", rue de Vaucanson, avenue de Revorchon, étant précisé qu'une enquête publique de quinze jours sera réalisée.

### **RENOVATION URBAINE DU QUARTIER DE MOULIN-VILLETTE : SUBVENTION ATTRIBUEE PAR LE CONSEIL GENERAL**

A l'unanimité, le conseil municipal décide de reverser à la société d'habitation des Alpes PLURALIS deux subventions attribuées par le conseil général, d'un montant de 7 895 €, pour permettre l'équilibre financier de deux opérations de reconstruction de logements.

## **PROJET DE DISSOLUTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES COLLECTIVITES DE L'ISERE CONCERNEES PAR LA ZONE INDUSTRIELLE DE LA PLAINE DE L'AIN (S.I.Z.I.P.A.)**

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le projet de monsieur le sous-préfet de la Tour de dissoudre le syndicat intercommunal des collectivités de l'Isère concernées par la zone industrielle de la Plaine de l'Ain, dont le document le plus récent y figurant est daté du mois de novembre 1983. Le S.I.Z.I.P.A. disposant en outre d'un actif de 13 459.53 €, le conseil municipal approuve à l'unanimité la proposition de répartition entre les communes membres, sur la base d'un calcul lié à la population totale légale en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

### **TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT : REMISE GRACIEUSE DES FRAIS DE RECOUVREMENT**

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'accorder une remise gracieuse des frais de recouvrement de la TLE pour trois dossiers dont les règlements ont été régularisés.

### **TARIFS COMMUNAUX :**

#### **Encarts publicitaires pour l'édition de l'agenda 2010.**

La commission Information ayant décidé cette année d'éditer elle-même l'agenda 2010 pour permettre de travailler avec un imprimeur local et d'optimiser au mieux les tarifs demandés aux annonceurs, le conseil municipal approuve à l'unanimité les tarifs des encarts publicitaires qui paraîtront dans l'édition de l'agenda 2010 :

- ¼ page : 150 € TTC
- ½ page : 300 € TTC
- pleine page : 500 € TTC

#### **Vacations funéraires**

La loi financière du 19 décembre 2008 imposant désormais aux maires de fixer le montant unitaire des vacations funéraires entre 20 et 25 €, le conseil municipal adopte à l'unanimité le tarif de 20 €, applicable au 1<sup>er</sup> octobre 2009.

### **COMMUNAUTE DE COMMUNES "PORTE DAUPHINOISE DE LYON-SATOLAS" : DESIGNATION D'UN MEMBRE TITULAIRE ET D'UN MEMBRE SUPPLEANT,**

Monsieur le sous-préfet de Vienne a modifié les statuts de la Communauté de communes "Porte Dauphinoise de Lyon-Satolas" par l'arrêté n° 2009-03499 du 27 avril 2009 qui stipule dans son article 5 la représentation des communes au sein du conseil de communauté comme suit : Quatre titulaires et deux suppléants pour les communes de 4001 habitants à 6 000 habitants.

A l'unanimité, le conseil municipal a désigné :

- Monsieur Gilbert CHEVROT : membre titulaire
- Monsieur Jean-Marc CREUZET, membre suppléant.

## **PERSONNEL COMMUNAL :**

### **Organisation du service administratif**

A la demande du personnel administratif, et après avis favorable du Comité Technique Paritaire du 2 juillet 2009, le conseil municipal approuve à l'unanimité la nouvelle organisation interne des services administratifs de la façon suivante : les agents du service administratif travaillent sur une semaine commune, soit du lundi après-midi au vendredi soir. Pour permettre la continuité du service le samedi matin, cinq agents effectueront, à tour de rôle, une permanence (état civil et cérémonies de mariage ou parrainage). Celui-ci récupèrera la semaine suivante. Les ouvertures au public restent inchangées.

### **Création d'un poste de rédacteur et adoption du régime indemnitaire correspondant.**

A l'unanimité, le conseil municipal a décidé de créer un poste de rédacteur territorial pour permettre la nomination, par promotion interne, d'un agent des services administratifs et a statué sur le régime indemnitaire correspondant.

### **Utilisation par monsieur le maire de sa délégation pour la conclusion des marchés ou des conventions dévolus suivant la procédure adaptée (MAPA) :**

Monsieur le maire donne le résultat de la consultation lancée pour la rénovation et l'extension du groupe scolaire maternel des Cinq Chemins :

<u>Lot n° 1 - Gros œuvre – démolition</u> SEEA DA COSTA Chemin des Bruyères - 38230 TIGNIEU	157 027.58 € TTC
<u>Lot n° 2 – Abords et V.R.D.</u> Entreprise AMSE TP Le Ranchy - 38118 HIERES SUR AMBY	65 642.68 € TTC
<u>Lot n° 3 – Etanchéité</u> ACEM 70, avenue Mogne38400 SAINT MARTIN D'HERES	69 405.72 € TTC
<u>Lot n 4 – Menuiseries extérieures aluminium</u> SAS ALU 38 59 avenue de l'île brune - 38521 SAINT EGREVE	69 584.24 € TTC
<u>Lot n° 5 – Serrurerie</u> SOVITRAM 205, avenue des cèdres - 38280 VILLETTE D'ANTHON	51 986.72 € TTC
<u>Lot n° 6 – Menuiseries bois</u> M.G.D. ZI de Montbertrand - 38230 CHARVIEU CHAVAGNEUX	45 252.32 € TTC

<u>Lot n° 7 – Cloisons – peintures – plafonds</u> SOCIETE NOUVELLE PALUAN 24, rue de la Léchère - 38230 TIGNIEU-JAMEYZIEU	66 377.14 € TTC
<u>Lot n° 8 – carrelages – faïences</u> CARRELAGES BERRY 122, zone de la Teppe - 01380 SAINT ANDRE DE BAGE	19 333.34 € TTC
<u>Lot n° 9 – Sols minces</u> ETABLISSEMENTS CIOLFY 163, rue de l'Eggala – ZI Centr Alp - 38430 MOIRANS	28 694.79 € TTC
<u>Lot n° 10 – Sanitaires – chauffage – VMC</u> COFELY GDF SUEZ 127 avenue Barthélémy Buyer - 69246 LYON CEDEX 05	199 010.17 € TTC
<u>Lot n° 11 – Electricité – courants forts et faibles</u> SARL CASELLA ELECTRICITE Allée des Lilas - 01150 SAINT VULBAS	79 531.61 € TTC
<u>Lot n° 12 – Isolation par l'extérieur – enduits de façade</u> BATI SARL 16, rue Jacquard - 69680 CHASSIEU	70 707.52 € TTC
<b>TOTAL</b>	<b>922 553.73 €</b>
<b>- Estimation de l'architecte</b>	<b>1 076 400.00 €</b>
<b>- Economie du marché (-14.29 %)</b>	<b>153 846.27 €</b>

107 dossiers de consultation retirés – 53 offres remises.

### **Information sur le 3<sup>e</sup> âge**

Le club "L'Automne ensoleillé" connaît depuis quelques temps des difficultés liées à l'usure des personnes en place et du manque d'adhérents. Après plusieurs rencontres et après avoir envisagé différentes solutions, il a été proposé de créer une section supplémentaire au niveau du Petit Théâtre qui intégrerait les activités de l'Automne Ensoleillé.

Le Petit Théâtre s'est prononcé favorablement, et les premières activités comme la gymnastique ont déjà débuté avec un tarif équivalent. Pour le jeudi, la mise à disposition d'une salle et le transport sont toujours d'actualité. Il est précisé que les repas seront à leur charge.

Le Petit Théâtre souhaite mettre en place de nouvelles activités manuelles pour redynamiser et attirer de nouveaux adhérents. Cette intégration au Petit Théâtre permettra le rapprochement avec d'autres personnes, d'autres publics, d'autres âges...

Selon les premiers avis, cela convient bien et les membres sont contents qu'on s'occupe d'eux : 35 adhésions ont déjà eu lieu.

Il sera proposé de reverser la subvention prévue initialement au club l'Automne ensoleillé au Petit Théâtre pour couvrir les frais 2009. Une information sera faite auprès des habitants.

## **Questions diverses**

- Madame VALENTIN informe l'assemblée des prochaines manifestations :
  - 26/10/2009 : opération "Nettoyons la nature " à partir de 8h00
  - 03/10/2009 : remise des prix "Chavanoz en fleurs"
  - 04/10/2009 : repas des aînés
  - 08/10/2009 : réunion de tous les quartiers\*\$
  - 07/11/2009 : Mosaïque des saveurs
  
- Madame BLOND donne le compte-rendu de la rentrée scolaire qui s'est plutôt bien passée. L'ouverture d'une classe aux Cinq Chemins a été confirmée. Les écoles comptent 556 élèves soit une légère baisse avec une stabilité au Bourg, une baisse à Moulin-Villette et une hausse aux Cinq Chemins. Huit nouveaux enseignants sont arrivés.

Pour le centre socio-culturel, la présentation culturelle a eu lieu vendredi dernier avec une programmation de qualité. Le Petit Théâtre étudie la possibilité d'ouvrir à 7h30 le centre de loisirs du mercredi pour permettre aux parents de confier leurs enfants plus tôt. Actuellement, 18 enfants sont demandeurs d'une ouverture avancée du centre de loisirs.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h30.